

du Nouveau-Brunswick et une ou deux autres. On peut prouver qu'une grande quantité de notre bois quitte le Canada, aujourd'hui, uniquement sous la forme d'un produit manufacturé.

Notre domaine contient aussi des minéraux. Quel est celui d'entre nous qui tenterait d'évaluer la richesse minérale du Canada? Comment peut-on dire que nous abandonnons ce domaine quand ce que nous vendons à l'état brut provient de terrains dont on a à peine gratté la surface? Chaque année, nous découvrons de nouvelles zones riches en minéraux et personne ne peut encore prévoir ce qu'elles pourront finalement produire.

Nos pêcheries de l'océan, des rivières et des lacs forment une autre partie de notre domaine. En ce qui concerne celles de l'océan, nous n'en connaissons pas les limites; quant à celles de nos lacs et de nos rivières, les gouvernements provinciaux et les autorités fédérales contribuent, avec leurs établissements de pisciculture et par d'autres moyens, à conserver et à accroître cette importante ressource naturelle. Là encore, il est exagéré de dire que nous vendons notre domaine.

Prenez ensuite nos forces hydrauliques. Il y a quelques années, on n'y attachait pas grande valeur; aujourd'hui, elles constituent une de nos plus grandes richesses. Le Gouvernement a interdit l'exportation de l'énergie hydroélectrique afin qu'on puisse utiliser ces grandes réserves d'énergie pour le développement du pays. Nous possédons 41 millions de chevaux, dont 4.75 de millions seulement sont exploités.

Quand on parle de nos ressources naturelles, il faut souligner le mot "ressources" comme le mot "naturelles". Une ressource est quelque chose dont on se sert en cas de besoin, quand il faut s'en servir. C'est pour cela que la nature nous a dotés de ces ressources, pour les employer et non pour les laisser inutilisées. La mesure dans laquelle elles peuvent être utilisées et produire dépend de l'application de la science et de l'énergie humaine. La science trouve constamment de nouveaux moyens de développer nos ressources naturelles. Prenez, par exemple, les minerais inférieurs qu'on considérait sans valeur il y a quelques années; aujourd'hui, grâce aux procédés scientifiques, ces minerais deviennent de plus en plus précieux. C'est la même chose pour le grain. On a découvert des variétés qui résistent au froid, si bien qu'on pourra reculer de plus en plus les limites de ce Dominion vers le nord. Mais nos honorables collègues vis-à-vis disent que nous ne devons pas exporter ces produits bruts et qu'il faut les convertir en produits manufacturés pour approvisionner le marché domestique. Je leur ferai remarquer ceci: On ne pourrait pas mieux

détruire le marché domestique qu'en suivant leur avis. Si nous mettons de côté la proportion de blé exporté, on voit que nous importons plus de produits bruts que nous n'en exportons. Veut-on dire que nous pouvons imposer au monde cette doctrine qui ferait que nous n'exporterions aucun de nos produits bruts tout en attendant des autres nations qu'elles nous en fournissent pour les besoins de nos fabriques de cotonnades, de lainages et d'articles en caoutchouc? Si nous voulons commercer avec les autres pays de l'univers, il faut être disposé à leur vendre ce qu'ils sont prêts à acheter de nous. Si vous prenez le total de nos exportations — je ne les citerai pas, mais on peut examiner pour cela l'annuaire — vous trouverez que les différents produits sont la plupart aussi ouvrés qu'ils peuvent l'être. Certes, pas tous. Par exemple, le blé pourrait être transformé en farine. Qu'arriverait-il si nous suivions la doctrine de l'opposition? Si nous refusons de vendre notre blé autrement qu'en farine, les nations qui, aujourd'hui, achètent ce blé s'adresseraient à d'autres pays pour leur approvisionnement et nous perdriions complètement notre débouché. La raison pour laquelle on exporte le blé de préférence à de la farine, c'est qu'il peut être expédié en vrac, tandis que la farine doit être ensachée. En outre, les pays qui achètent du blé ne veulent pas de farine. Les grandes moutures américaines moulent notre blé, exportent la farine et gardent les issues. Il est fort douteux, dans les circonstances, qu'on puisse faire moudre notre blé dans nos propres moutures. Très probablement cela nous ferait du tort lorsqu'il s'agirait d'exporter notre blé lequel a à soutenir la concurrence du blé des autres pays chez les nations importatrices. C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, plus on examine l'attitude de nos collègues d'en face plus elle paraît intenable.

Je terminerai en faisant brièvement allusion à un ou deux sujets dont il a été question dans ce débat. Tout d'abord, il y a la remarque de l'honorable député de Frontenac (M. Edwards) au sujet de ce qui s'est passé durant la dernière session. Il a déclaré qu'en cette occasion le Gouvernement libéral avait été défait peu de temps avant de quitter le pouvoir, en 1926. On me permettra de citer sa déclaration:

Il est aussi parfaitement vrai que, le 25 juin 1926, le ministère King a été défait trois fois en un jour.

Si je rappelle ces paroles, c'est qu'il est bon d'être précis dans des questions touchant les actes du Parlement. Permettez-moi de dire que le Gouvernement que j'avais l'honneur de diriger avant ma démission, en juin 1926, n'a jamais été défait une fois. S'il l'avait été, on